

Le collège peut-il apparaître comme un des facteurs de tri social du système éducatif français ?

### Quelques constats

Le collège fonctionne comme un « petit lycée » : organisation, programmes, recrutement des enseignants. En rupture avec l'école primaire.

Il est pris également par la lourdeur de l'institution et dans un système rigide.

Les pratiques des enseignants intègrent les attendus du lycée : système de notation, discrimination entre le lycée d'enseignement général et professionnel au moment des choix d'orientation.

### Questionnements

Qu'évalue-t-on quand on évalue au collège ? Doit-on continuer l'évaluation par compétences telle qu'elle est pratiquée au primaire, alors qu'au lycée on évalue des connaissances ? Situation très inconfortable pour les élèves et les enseignants.

N'y a-t-il pas une forme d'autocensure au collège ?

Y a-t-il égalité entre les collèges ?

### Propositions

Une école fondamentale de la scolarité obligatoire de 3 à 15 ans.

Le collège doit développer le champ des possibles et une vraie ouverture pour tous les élèves, et faire confiance. Un des buts du collège serait de permettre l'autonomie de chaque élève pour son entrée en seconde.

Revendiquer une autonomie réelle des collèges et des tous leurs acteurs : L'équité ne peut se mettre en place qu'au niveau local.

Mettre en place une autre forme scolaire.

Développer un partenariat plus important entre les familles et le collège, lien qui existe au primaire : le libre choix des familles par rapport à l'orientation doit se faire avec un accompagnement plus fort.

Développer les liens entre le collège et le lycée : pourquoi ne pas continuer à évaluer par compétences en seconde ?